

3.00 crédits	15.0 h	Q2
--------------	--------	----



**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Enseignants	Demeulenaere Isabelle (coordinateur(trice)) ;Rinder Ann ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	L'unité d'enseignement est de niveau intermédiaire avancé et suppose donc au départ une bonne maîtrise réceptive et productive de la grammaire et du vocabulaire de base, ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières du <b>niveau B1+</b> du « Cadre européen commun de référence pour les langues » (CECR).
Thèmes abordés	<p>Cette unité d'enseignement est articulée autour de différents thèmes liés principalement au domaine professionnel dans lequel l'étudiant-e de la faculté de bio-ingénieur sera appelé-e à s'insérer. Les thèmes seront amenés à varier d'année en année en fonction des orateurs et oratrices invité.es.</p> <p>Quelques exemples : la déforestation, la gestion durable des forêts, l'empreinte carbone dans l'agriculture, la qualité de l'eau etc. Il peut y avoir également dans le cycle de conférences l'un ou l'autre sujet d'intérêt plus général comme 'Les Flamands et la Wallons, si différents ?'</p>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Compréhension écrite :</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>comprendre des articles spécialisés en rapport avec les thèmes abordés à condition de se référer à un dictionnaire de temps en temps pour vérifier la compréhension.</li> </ul> <p><b>Niveau B2+</b> du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Compréhension orale :</p> <p>2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>suivre l'essentiel d'une conférence, d'un discours, et d'autres genres d'exposés éducationnels / professionnels, en rapport avec les thèmes abordés.</li> </ul> <p><b>Niveau B2+</b> du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Expression orale :</p> <p>3</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>développer un exposé de manière claire et méthodique en soulignant les points significatifs et les éléments pertinents.</li> <li>s'écarter spontanément d'un texte préparé pour suivre les points intéressants soulevés par des auditeurs en faisant souvent preuve d'une aisance et d'une facilité d'expression remarquables.</li> <li>s'impliquer dans une conversation d'une certaine longueur sur la plupart des sujets d'intérêt général en y participant réellement, et ce même dans un environnement bruyant.</li> </ul> <p><b>Niveau B2</b> du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>La note obtenue pour cette UE portera sur plusieurs aspects et tâches (évaluation permanente) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• évaluation continue portant sur la participation régulière et active aux séminaires et aux séances préparatoires;</li> <li>• présentation seul en petit groupe sur l'un des sujets abordés en séminaire qui consiste en l'approfondissement du sujet ou d'un aspect de la problématique traitée;</li> <li>• test de vocabulaire en fin de quadrimestre basé sur un champ lexical abordé lors des séances;</li> <li>• examen oral individuel basé sur un dossier de lecture préparé par l'étudiant-e et lié à l'une des thématiques abordées au cours, au choix.</li> </ul> <p>Si l'étudiant ne passe pas une ou plusieurs parties de l'évaluation, il obtiendra une "absence injustifiée", même s'il a passé toutes les autres parties de l'évaluation.</p> <p>La présence au cours et à l'évaluation permanente est une <b>condition préalable</b> à la participation à l'examen oral. La <b>présence au cours est obligatoire</b>. Si l'enseignant-e le juge utile, il/elle pourrait proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen du cours pour un-e étudiant-e qui n'aurait pas suivi régulièrement les activités d'apprentissage (RGEE - art. 72).</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Pour chaque thème : utilisation, mise en pratique et consolidation du bagage langagier relatif à une thématique donnée:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture d'articles scientifiques et de vulgarisation relié au sujet abordé (à préparer à domicile)</li> <li>• Exercices de consolidation lexicale</li> <li>• Exercices d'expression orale interactive sur base de séquences vidéos, de textes écrits, ou de conférences.</li> </ul>
<p>Contenu</p>	<p>Cette unité d'enseignement propose une mise en pratique orale de la langue sous forme de table de conversation. Les thématiques seront amenées par l'enseignant, par les étudiants, ainsi que par l'un ou l'autre orateur extérieur. Dans le cas d'une conférence donnée par un locuteur natif, cette conférence ferait l'objet d'une préparation par l'enseignant de langue et donnerait lieu à une discussion et un debriefing par la suite.</p> <p>Ces séances préparatoires visent à</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• donner à l'étudiant-e le bagage langagier nécessaire à la compréhension du séminaire à venir,</li> <li>• le-la familiariser avec le lexique qui y sera utilisé</li> <li>• l'aider à s'approprier le sujet qui sera abordé.</li> </ul> <p>Plusieurs compétences (écouter, parler, lire) seront exercées. Toutes les séances se veulent avant tout interactives.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p><a href="https://moodle.uclouvain.be">https://moodle.uclouvain.be</a></p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>